

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 875

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 10

À l'alinéa 6, substituer à la référence :

« 110-1 »,

la référence :

« L. 110-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.